



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E132198

VALABLE JUSQU'AU

10/10/2026

ÉDITÉ LE

18/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE 2013b00174

Siret : 790 608 657 00017

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 790608657000

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 159861570 T 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 159861570 T 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/09/2025

Raison sociale : BAT IR

2 RUE EDOUARD MANET
59160 LILLE

Téléphone : 06 46 23 61 44

Portable : 06 46 23 61 44

Site Internet : sarl-batir.com

E-mail : sarlbatir59@gmail.com

Responsabilité légale :

SALHI SABINE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / SAHLI HOCINE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur, Carreleur, Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	11/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/10/2023
o Ventilation mécanique	11/10/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/10/2023
o Fenêtres de toit	11/10/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.